



**CPAS**  
**OCTUW**  
Uccle-Ukkel

**WE ARE  
HIRING**

**JOIN OUR TEAM**

## Le CPAS d'Uccle recherche

Un.e puériculteur.trice – Crèche Asselbergs – Au barème C de la fonction publique locale.

Contrat de remplacement à temps plein avec entrée en fonction immédiate.

**!! Connaissance du néerlandais: OBLIGATOIRE car crèche agréée par "Kind en Gezin" !!**

### Mission:

Le/la puériculteur/trice accompagne et prend soin des enfants, en tenant compte de leur âge, intérêts et besoins. L'accueillant(e) d'enfants est responsable du bien-être de chacun des enfants dont il ou elle a la charge.

### Profil d'entrée :

- Vous disposez d'un certificat de qualification reconnu par le ministre flamand compétent. La liste des preuves de qualifications éligibles se trouve sur le site web de 'Kind en Gezin': [Kwalificatievereisten en opleiding | Kind en Gezin](#)
- Un extrait de casier judiciaire 'modèle 2' (récent) qui prouve votre comportement irréprochable en ce qui concerne vos contacts avec des enfants.
- Le cas échéant, un certificat des premiers secours (réanimation de base des enfants).
- Être dans les conditions ACS représente un atout.

### Connaissance linguistique :

Néerlandais : très bonne connaissance (niveau langue maternelle) ou connaissance active.

Français : bonne connaissance, principalement du vocabulaire utilisé dans une crèche.

Anglais : notions basiques.



#### Adresse

Chaussée d'Alsemberg 860,  
Uccle 1180



#### Telephone

02 370 75 11



### Intéressé.e ?

Veillez envoyer une lettre de motivation, votre CV ainsi qu'une copie de votre diplôme à l'attention de

**Monsieur Marc VANDENBERGHEN,**  
**secrétaire général du CPAS**

à l'adresse mail :  
**candidatures@cpasuccle.be**

### **Tâches principales:**

*Un descriptif détaillé et complet est disponible sur demande au service du Personnel (02/370.75.70 – Danaé Abbeloos)*

#### **Mission 1 : Encadrement des enfants**

Prendre soin des enfants, les accompagner lors des repas, proposer des activités de jeu. Nous accordons beaucoup d'importance à l'autonomie des enfants. Le bien-être et le bonheur de tout un chacun est notre priorité.

#### **Mission 2 : Relations avec les parents**

Vous travaillerez en étroite concertation avec les parents. Dès lors, la concertation et la confiance sont très importantes pour nous.

#### **Mission 3 : Collaboration avec les collègues, la responsable et les intervenants externes**

Avec l'équipe, vous mettrez tout en œuvre pour la qualité de la crèche, en y apportant votre contribution, vos suggestions et vos réactions.

#### **Mission 4 : Encadrement des stagiaires et des nouveaux collaborateurs**

#### **Mission 5 : Formation, perfectionnement et développement professionnel**

#### **Mission 6 : Administratif**

#### **Mission 7 : Aménagement de l'espace de travail et entretien du matériel et du local**

Comme toute l'équipe, vous serez responsable du fait que la crèche offre un environnement sûr, propre et bien rangé.



*!! Les candidatures incomplètes ne seront pas retenues !  
Merci de préciser le n° de référence de l'offre  
et/ou l'intitulé du poste avec service concerné.*

## Nous proposons :

- \* Un travail qui a du sens et la stabilité de l'emploi propre aux pouvoirs publics ;
- \* Un contrat de remplacement à temps plein (37h30/semaine) ;
- \* Respect de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée :
  - o **Régime de congé attractif** : (38 jours à minima) via congés annuels + jours extra-légaux+ jours compensatoires à l'horaire d'été + jours congé sans solde ;
  - o **Horaire souple** selon le service et possibilité de prendre des congés en heure ;
- \* Des avantages financiers :
  - o Salaire conforme aux barèmes des pouvoirs locaux de la Région de Bxl-Capitale - Niveau C1. À titre indicatif rémunération mensuelle brute de 2.618,31€ sans ancienneté et 2.906,57€ pour 5 ans d'ancienneté.
  - o Une **ancienneté valorisée** : prise en compte de l'intégralité de l'ancienneté du secteur public ainsi que du secteur privé pour autant que cela puisse être utile à la fonction (moyennant remise attestation probantes)
  - o **Titres repas** (valeur faciale de **8€**) ;
  - o Allocation de fin d'année ;
  - o Une **intervention** dans les frais de **transport** (Gratuité STIB et remboursement de 80% pour les autres transports en commun) ;
  - o **Indemnités vélo ou piéton**
  - o **Prime de bilinguisme** (219,48€ brut / mois) sur présentation des certificats Selor – connaissances écrite et orale élémentaire);
- \* Autres avantages :
  - o **Un large éventail de formations** spécifiques, individuelles et/ou collectives ;
  - o Assurance hospitalisation à des conditions avantageuses ;
  - o Constitution d'une pension complémentaire (2<sup>ème</sup> pilier) ;
  - o Intervention dans les voyages scolaires
  - o Réductions et avantages octroyés dans certains commerces ucclois ;
  - o Aide et avantages d'accès aux plaines de jeux et crèches communales.
  - o Possibilités d'évolutions de carrière
  - o Une grande facilité d'accès :
    - Gare Uccle Calevoet (+De Lijn)
    - Tram/bus : 4/18/43/97/82/98 »



CPAS d'Uccle | OCMW van Ukkel  
Administration Centrale | Centraal bestuur

860 Chaussée d'Alseberg - Alsebergsesteenweg | 1180 Uccle-Ukkel  
Tel 02 370 75 11 | IBAN BE38 0000 0259 7172 BIC BPOTBEB1  
www.cpasuccler.brussels | info@cpasuccler.be  
www.ocmwukkel.be | info@ocmwukkel.be



**CPAS**  
**OCCMW**  
Uccle-Ukkel